

Capacités techniques et financières

1. PRESENTATION DU SYDEM DOMES ET COMBRAILLES ET DE SES CAPACITES TECHNIQUES

Le SYDEM, Syndicat Mixte de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés, Dômes et Combrailles, a été créé en avril 1981 sous le nom de SICTOM Pontaumur Pontgibaud par une quinzaine de communes pour déployer ensemble les moyens nécessaires pour assurer la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères. Le SYDEM regroupe sur son territoire :

- 33 communes réparties sur 4 communauté de communes : Dômes Sancy Artense, Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge et Riom Limagne et Volcans
- 18 233 habitants (population communale 2021)
- 11 250 tonnes de déchets collectés en 2021 (déchèteries, ordures ménagères, collecte sélective)
- 180 colonnes emballages/papier et 160 colonnes à verre
- 25 conteneurs textiles
- 4 déchèteries à Saint-Ours, Les Ancizes-Comps, Pontaumur et Giat
- 3 plateformes de broyages (St Ours, Nébouzat et Pontaumur)
- 1 Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en post-exploitation à Miremont
- 1 centre de transfert au lieu-dit « Le Vauriat » sur la commune de Saint-Ours les Roches, propriété du VALTOM
- Des garages pour les camions de collecte et des bureaux administratifs au Vauriat

La figure suivante montre la localisation des différents sites exploités par le SYDEM Dômes et Combrailles.

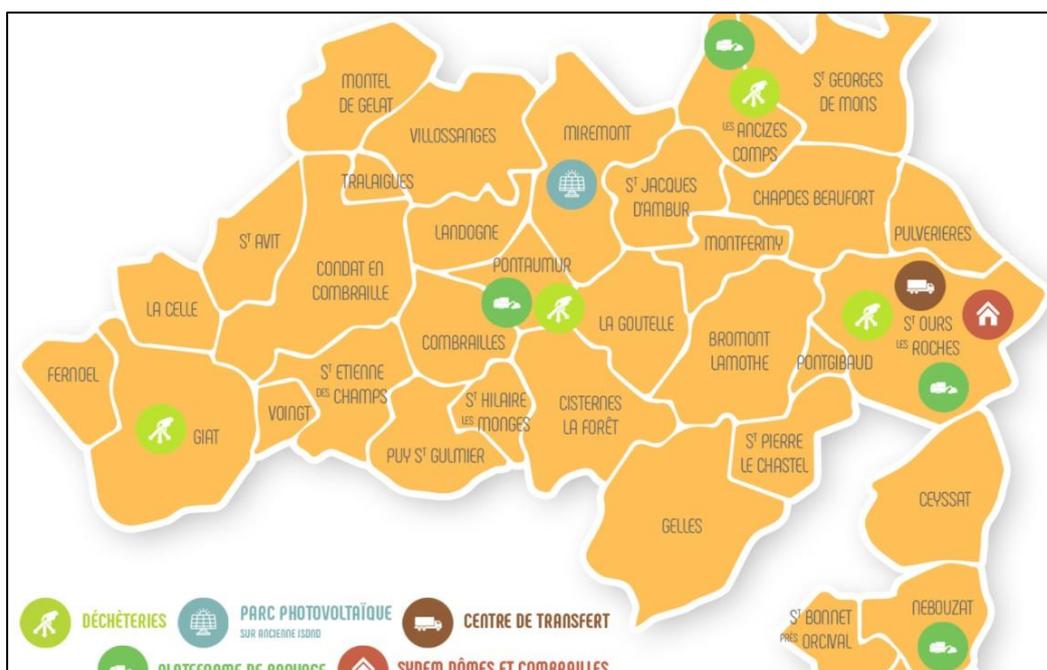


Figure 1 : Localisation des sites exploités par le SYDEM Dômes et Combrailles

Le Syndicat a pour **mission** de mettre en place pour l'ensemble des habitants de son territoire un système maîtrisé de collecte et de traitement des ordures ménagères, dans le respect des lois françaises et européennes :

- ⇒ La collecte des ordures ménagères résiduelles en bacs individuels et/ou bacs de regroupement,
- ⇒ La collecte des emballages recyclables collectés en Points d'Apport Volontaire ou en bacs individuels et bacs de regroupement,
- ⇒ La collecte en déchèterie des déchets encombrants, gravats, cartons, ferraille, bois, déchets verts, déchets toxiques et des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)...
- ⇒ L'exploitation, pour le compte du VALTOM, du centre de transfert et de la plateforme de broyage de Saint Ours et le suivi de la post-exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Miremont,
- ⇒ La mise en place du Programme Local Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) : réduction de la production de déchets ménagers (signature d'un CODOEC avec le VALTOM),

Le traitement des déchets ménagers et assimilés est assuré par le VALTOM.

2. CAPACITES FINANCIERES DE L'EXPLOITANT

Le SYDEM Dômes et Combrailles, établissement public, présente en 2020 un budget total d'environ 4 millions euros, essentiellement consacré au fonctionnement.

Le budget du SYDEM Dômes et Combrailles pour ces 3 dernières années est indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Bilan financier du SYDEM Dômes et Combrailles

		2020	2021	2022
DEPENSES	Section de fonctionnement	3 266 365 €	3 110 094 €	3 467 633 €
	Section d'investissement	945 627 €	477 061 €	630 347 €
RECETTES	Section de fonctionnement	3 656 344 €	3 025 089 €	3 467 983 €
	Section d'investissement	1 568 339 €	713 810 €	927 723 €